

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	15 (1907)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	L'ossuaire, l'obélisque et la chapelle de Saint-Urbain de Morat
<b>Autor:</b>	Reichlen, Fr.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-15303">https://doi.org/10.5169/seals-15303</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'OSSUAIRE, L'OBÉLISQUE  
ET LA CHAPELLE DE SAINT-URBAIN  
DE MORAT

(Suite et fin.)

---

Le modeste monument que nos pères élevèrent pour cacher la cendre des combattants de l'ost de Charles le Téméraire, fut orné, dans le cours des siècles, de plusieurs inscriptions soit sur des plaques de marbre, soit sur des tables de bronze. La plus ancienne sur marbre, fut placée à la façade nord. Elle a été brisée lors de la destruction du bâtiment, et ses restes déposent au musée de Morat.

Voici l'inscription qu'elle contient dans un latin quelque peu archaïque et difficile à déchiffrer :

Valeant qui vafrum campo pellere hostem.  
Agressi Karolum, Burgundie lumen superbum.  
Celicolas cantu martisque onerent aras  
Victima dulci, armorum qui novere vires.  
Annorum fluxu milleno quadringenoque  
Junctis septuagintaque, atlas volveret ac  
Sexta, acta Martyrum mille denorum  
Luce, quos trux stracerat hostium ensis.

La traduction peut être la suivante :

Salut aux guerriers qui ont attaqué et battu sur le champ de bataille l'ennemi perfide, Charles, gloire et orgueil de la Bourgogne. Chantez ces héros qui habitent les cieux et déposez sur l'autel de Mars une victime agréable, vous tous qui avez connu le rude métier des armes. Dans leur cours, mille et quatre cent et soixante-dix années s'étaient unies et

la terre (Atlas) avait accompli six fois sa révolution sur elle-même ; c'était le jour des dix mille martyrs qu'abattit le glaive cruel des ennemis.

En 1564, une nouvelle inscription en bronze fut placée, elle portait en outre les armes de Fribourg et de Berne. Son texte est :

Dies Gebein ist der Burgunder Schaar  
Im vierzehn hundert sieben und sechsten Jahr  
Vor Murten duch Eidgnosschaft  
Erlegt mit Beystand Gottes-Kraft  
Auf der zehntausend Ritter-Tag  
Geschah diese grosse Niederlag

Meister Peter von Buren goss mich 1564.

Traduction :

Ces ossements sont ceux de l'armée des Bourguignons. C'est devant Morat que, l'année 1476, le jour des dix mille chevaliers (martyrs) une armée de Confédérés, avec l'aide de la force divine, leur infligea cette grande défaite.

Maître Pierre de Buren m'a fondue en 1564.

Dans cette même table, mais à droite :

D. O. M.

Caroli inclyti et fortissimi Burgundiæ Ducis  
Exercitus, Muratum obsidiens, ab Helvetiis cæsus, hoc sui  
monumentum reliquit Anno MCCCCLXXVI

Traduction :

A Dieu, très bon et très grand. L'armée du très célèbre et très vaillant duc de Bourgogne assiégeant Morat, défaite par les Suisses, a laissé ici ce monument. 1476.

Comme les oursons de Berne cette inscription fut enlevée et transportée à Paris ; elle dépose aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. En 1880, si nous ne faisons pas erreur, le

gouvernement fribourgeois réclama la restitution de cette inscription, mais le gouvernement français opposa l'intangibilité de l'objet. Par contre, il eut là gracieuseté d'en faire prendre une excellente copie en galvanoplastie et d'en faire cadeau à l'ancien propriétaire. Cette copie est au Musée cantonal de Fribourg.

L'ossuaire de Morat fut presque entièrement restauré vers 1755. A cette occasion on plaça une nouvelle inscription sur marbre :

Sacellum, quo Reliquias Exercitus Burgundiæ ab Helvetiis anno MCCCCLXXV, cæsi Pia antiquitas Condidit. Renovari viasque publicas muniri jussérunt Republicæ Bernensis et Friburgensis, Anno MDCCCLV.

Traduction :

Cette chapelle, où nos pieux ancêtres ont déposé les restes de l'armée bourguignonne battue par les Suisses en 1476, les deux républiques de Berne et de Fribourg ont ordonné de la renouveler et de construire la route publique. L'an 1755.

Une seconde inscription fut placée à cette époque; le texte est du célèbre médecin et poète Albert de Haller, du grand Haller, en un mot :

Steh still Helvetier! hier liegt dass kühne Heer,  
Vor welchem Lüttich fiel, und Frankreichs Thron erbebte,  
Nicht unser Ahnen Zahl, nicht künstliches Gewehr,  
Die Eintracht schlug den Feind, die ihren Arm belebte.  
Kennt Brüder Eure Macht; sie liegt in Eurer Treu,  
O würde sie noch ietz bei iedem leser neu!

Traduction :

Arrête Helvetien! ci-gît l'armée audacieuse qui fit tomber Liège et trembler le trône de France. Ni le nombre des

aïeux, ni la perfection des armes, mais la concorde qui conduisit leurs bras à vaincu l'ennemi. Frères, apprenez le secret de votre force ; il est dans votre fidélité. Puisse-t-elle revivre dans le cœur de chaque lecteur !

C'est à l'occasion d'un appel du gouvernement de Schwytz, vers les années 1816 ou 1817, pour l'érection d'un monument rappelant la bataille de Morgaten, que l'idée germa d'en faire autant pour la bataille de Morat. C'est l'avoyer de Fribourg, Charles-Joseph Werro, qui en nantit le Petit Conseil. Le colonel Ignace de Lanther, chevalier du Saint-Louis, fut chargé d'ébaucher quelque projet. Il en présenta plusieurs. Celui présenté le 18 juin 1819 qui comprenait une colonne de 25 pieds entourée de douze bornes fut agréé.

Il était question de rétablir une partie des anciennes inscriptions. Le 13 août 1819, le Petit Conseil adopte un nouveau projet lequel n'a jamais été exécuté. Enfin le 25 avril 1820, le chevalier Lanther présente un projet de l'architecte Stalder, de Zurich, homme très versé en fait d'art, lisons-nous dans le protocole. Malheureusement, on érigea un monument qui n'a rien d'artistique, et l'obélisque que nous voyons aujourd'hui est un bien pauvre monument, caractérisant le mauvais goût de l'époque, la hâte et l'économie qui ont présidé à son érection. Les habitants de la contrée désignent ce monument sous le nom figuré et juste de « à la pierre », *Zum Stein*. Nous verrions sans regret sa disparition, et nous saluerions par contre un monument qui rappellerait un peu mieux le grand fait qui s'est passé dans ce coin de terre. Est-ce que le monument qu'on va éléver bientôt à Morgaten éclipsera éternellement Morat ? C'est à nous d'étudier cette question et de lui donner corps. Mais revenons à notre sujet.

Le 21 janvier 1820, le Grand Conseil vote un crédit de 6000 fr. pour le coût du monument. Le chevalier Lanther s'adresse vainement à plusieurs carriers du pays et du

dehors; il découvre enfin un entrepreneur dans la personne de l'architecte Raymond, de Neuchâtel, lequel signe un contrat par lequel il se charge de la confection de l'obélisque pour le prix du crédit voté, l'inscription comprise. L'acte en est très long, nous ne pouvons le publier ici; seulement nous dirons que le délai pour la construction est d'une année, la pierre sera extraite de la carrière de Peseux.

Le 5 mars 1823, l'obélisque est terminé et livré. A l'occasion de son inauguration, il y eut une fête très réussie. Le monument porte à sa face méridionale une inscription courte composée par le Père Grégoire Girard, l'illustre instituteur de la jeunesse.

Victoriam XXII Jun. MCCCCLXXVI  
Patrum Concordia partam novo signat  
Lapide Respublica Friburgensis.  
MDCCCXXII

On déposa à l'occasion de l'inauguration, dans une excavation de la fondation, divers objets, entre autres des monnaies et l'inscription suivante :

In memoriam pugnæ a vicina urbe Murato nuncupatæ extuncta hic est, anno 1485, capella, qua conderentur cæsorum ossa. Cum autem ab irruente in Helvetiam, anno 1798, Francorum exercitu diruta fuisset, in ejus locum Senatus Friburgensis consulto, positum est hoc Monumentum, Anno 1821.

On frappa des médailles qui deviennent de plus en plus rares, elles sont de grand et de petit module, en argent ou en bronze, même en étain.

Médailles d'argent, bronze, étain, etc.

Ossuaire et obélisque 1821. Inscription sur le côté représentant l'ossuaire :

Caroli inclyti et fortissimi Burgund. Ducis exercitus Muratum  
obsidens ab Helvetiis cæsus hoc sui monumentum  
reliquit XXII jun. MCCCCCLXXVI

Sous la figure du monument :

Ossarium de clade Burgund. ad Muratum diruerunt Galli III  
Mart. 1798

Inscription du graveur sur la tranche :

S. Burger f.

Inscription du côté de l'obélisque :

Novum Muratensis pugnæ monumentum erexit. resp. friburg.

1821

Second genre de médaille. Ossuaire et ville de Morat.

Du côté de l'ossuaire, même inscription que ci-dessus, sauf que les mots diruerunt Galli..... ne s'y trouvent pas. L'ossuaire est vu sur l'autre façade que la médaille précédente.

Revers. Ville de Morat, écussons de Berne et Fribourg, et en dessous, entre deux, l'écusson de Morat, un lion et le mot Muratum. Les exemplaires sont en argent. Il existe de la même médaille un module plus petit.

Médaille gravée par Durussel en 1876. D'un côté l'obélisque avec les écussons des cantons; de l'autre, Jean de Hallwyl brandissant l'épée et l'inscription : « Auf Eidgenossen Gott leuchtet uns zum Segen. »

A une petite distance du village de Cressier, lequel est admirablement situé sur la hauteur et domine un horizon lointain, nous découvrons à l'ouest la modeste chapelle de St-Urbain, qui est aussi célèbre que celle de Sempach. Elle demeure solitaire au milieu d'un paysage calme, une plaine, des champs, des prairies, un cadre verdoyant de forêts autour de la plaine. Ici la légende est partout, jusque dans le petit oratoire qui peut à peine contenir une douzaine de

personnes. Il y a sur sa façade, au-dessus de la porte de l'entrée, une inscription allemande, gravée sur la pierre dont la copie est : « Allhier haben sich die Herren Eydgenossen versammlet und ihr Gebett verrichtet, als sie den Herzogen von Burgund vor Murten geschlagen und zu schanden gericht. Deswegen diese alte Capelle zu ehren des H. Urbani 1697 neu aufgericht. Gott gebe denjenigen, so in der Schlacht umkommen sind, das Leben ewiglich. Was ist geschehen den XXII junii 1476. Renovatum 1767. »

Traduction :

Sur cette place les Confédérés se sont rassemblés, et après avoir fait leur prière, ils ont battu et défait le duc de Bourgogne à Morat, à cause de quoi cette chapelle, dédiée à St-Urbain, a été construite à neuf en 1697. Que Dieu veuille donner le repos éternel à ceux qui ont péri dans la bataille, qui a eu lieu le 22 juin 1476. La chapelle a été restaurée en 1776<sup>1</sup>.

La vieille et fine pointe de clocher de nos chapelles, terminée d'une croix forgée, ce qui complète si harmonieusement leur construction, et décore le coin de terre qui les entoure n'existe pas même ici; c'est un pignon de quelques pierres taillées et rassemblées, le tout d'un goût très discutable<sup>2</sup>.

La tradition veut que notre petite chapelle a été élevée à l'endroit où les chefs suisses se concertèrent le matin du samedi 22 juin 1476, une autre dit qu'elle recouvre un cimetière des gens d'armes tombés dans la prise du fameux retranchement bourguignon « Grunhaag » lequel doit se

<sup>1</sup> En 1622, la chapelle fut brûlée par un malfaiteur. Le gouvernement de Fribourg est collateur du bénéfice qui ne peut pas être bien élevé. Le fameux conseiller, Henri Lamberger, fit un don en 1625. Des réparations furent faites en 1642. En 1677, elle tomba de vétusté et, en 1676, on construisit une nouvelle chapelle. Voir Ochsenbein, page 516.

<sup>2</sup> Souhaitons que lors de la prochaine restauration qui ne peut tarder, car notre monument est délabré, on supprimera cette réunion de quelques pierres ayant la prétention de représenter un clocher.

trouver à quelques pas de là. Dans une gravure provenant de la Chronique de Diebold Shilling, de Berne, lequel assista à la bataille, et peut être à la prise du retranchement, nous voyons à mi-hauteur, sur un mamelon une chapelle ornée de nombreuses fenêtres, une tour carrée surmontée d'un clocher concave; dans le fond deux monticules couverts de forêts. On suppose que c'est la chapelle de Cressier, celle qui nous occupe. Dans ce cas elle est bien réduite depuis lors, et il faut y ajouter une certaine dose de bonne volonté pour reconnaître ici le paysage de Schilling. Est-ce bien une chapelle que celui-ci a voulu produire, ou bien est-ce une église, le monastère de Villars-les-Moines? Nous n'en savons rien. Ce qu'il y a de certain c'est que la chapelle de Cressier a été construite une douzaine d'années avant l'arrivée des Bourguignons. En 1464, nous trouvons dans le Compte des Trésoriers de Fribourg, le passage suivant : « 3 A ulrich Tenniker tiolley, por 2 milles de tiola, plata employa sus la chapelle de Cressie, ordonné par Messeigneurs 6 livres 12 sols. »

Cressier est une vieille paroisse, des actes du XIII<sup>e</sup> siècle en font mention, il possédait son curé, son église avec sa chapelle de St-Urbain. Ce village, à cause de son voisinage de Morat, fut dévasté et son église brûlée en 1476. Il est à présumer que le petit oratoire subit le même sort.

Fribourg, décembre 1906.

Fr. REICHLEN.

